Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260309-D20260903001-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 18	L'an deux mil vingt-six le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Alain PENNOBER Maire. Présents: Alain PENNOBER, Sylviane PENNANEAC'H, Jacques LE PAGE, Véronique LEBON, Pascal BODENAN, Jeanne HASCOËT, Gilles BOUTIN, Béatrice LE BIHAN, André PIRIOU, Béatrice HASCOËT, André FERTIL, Fabienne TIENNOT, Cathy LE MEUR, Béatrice LE BOURC'H, Denis FLOC'HLAY, Michel LE MENN, David DADEN, Nathalie RIOU Absents excusés : Absent non excusé : Olivier HENAFF Elue secrétaire de séance : Fabienne TIENNOT
Date de convocation 3 mars 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

1. Convention surveillance de baignade 2026-2028 D2026001

Par délibération du 20 mars 2023, le Conseil autorisait M. le Maire à signer une convention tri partite SDIS – EPIC – communes afin d'organiser la surveillance des zones de baignades pour la période 2023- 2025. Cette dernière doit être renouvelée pour la période 2026 - 2028.

Cette convention prévoit :

- Le rôle et la responsabilité de chacune des parties;
- L'organisation de la surveillance;
- La gestion des nageurs-sauveteurs;
- La gestion des hébergements;
- Les modalités financières, de gestion des désistements et des litiges entre les parties.

M. le Maire demande au Conseil :
- de l'autoriser à signer la convention tri partite pour la surveillance de baignade pour la période 2026 – 2028.

Vote :
A l'unanimité, le Conseil :

- ADOPTE la convention tri partite pour la surveillance de baignade pour la période 2026 – 2028
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,
Le mardi 10 mars 2026

Le maire
Alain PENNOBER

Mairie de Plonévez-Porzay
5, allée du Stade – 29550 PLONEVEZ-PORZAY
Tél. 02.98.92.50.23 / fax 02.98.92.57.47 - Courriel : mairie@plonevez-porzay.bzh